

Réponse du Conseil administratif du 8 novembre 2023 à la motion du 29 juin 2021 de M^{mes} et MM. Rémy Burri, Maxime Proveni, Michèle Roulet, John Rossi, Florence Kraft-Babel, Patricia Richard, Yves Steiner et Alia Meyer: «Pour un square vraiment piéton à la rue Schaub!»

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- le caractère hybride du tronçon de la rue Schaub situé entre le numéro 39 et le numéro 48. En effet, ce bout de rue est fermé par une chaîne côté rue des Asters et fermé par une barrière automatique côté rue Hoffmann. La barrière est commandée par les véhicules du Service d'incendie et de secours (SIS), sur la voie de retour en caserne des Asters;
- le caractère anxiogène et dangereux, tant pour le personnel du SIS qui utilise ce passage en moyenne une dizaine de fois par jour avec les véhicules lourds et encombrants que pour les habitants du quartier qui fréquentent le square. Ces passages ont essentiellement lieu la journée, période la plus fréquentée du square;
- les nombreux accidents déjà évités de justesse;
- que la Maison de quartier des Asters pourrait utiliser pleinement ce square pour ses activités en plein air, sans se soucier des mesures de sécurité imposées par le passage des véhicules du SIS;
- l'opportunité de réaliser un vrai square, ludique, convivial, arborisé et sécurisé;
- qu'en ces périodes de réchauffement climatique, ces espaces pourraient être des opportunités pour la création d'îlots de fraîcheur encore plus performants pour ce square déjà bien arboré mais recouvert aux trois quarts de bitume pour permettre des passages réguliers de véhicules lourds;
- la possibilité existante de créer un accès direct dans la caserne des Asters, sans passer par le square, en créant une ouverture dans la station de lavage de la caserne. Cette ouverture pourrait donner un accès direct depuis la rue Hoffmann,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à étudier un accès à la caserne des Asters directement sur la rue Hoffmann;
- à étudier un réaménagement de la caserne des Asters pour permettre ce nouveau flux des retours des véhicules du SIS.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En préambule, le Conseil administratif confirme qu'avant de réaliser un aménagement extérieur du square Schaub, il est nécessaire que le bâtiment de la caserne des Asters permette l'accès des véhicules SIS depuis la rue Hoffmann.

En effet, la réflexion de modifier les accès à la caserne a été engagée par le SIS en 2018 et a conduit la Direction du patrimoine bâti (DPBA) à lancer une étude de faisabilité en 2019 afin de vérifier la possibilité d'accéder depuis la rue Hoffmann en modifiant la façade du bâtiment et en utilisant l'aire de lavage des véhicules actuelle. Cette étude a confirmé une telle faisabilité.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, avec la création du Groupement intercommunal, chargé de la défense contre l'incendie et aussi appelé Groupement SIS (GSIS), le SIS n'est plus un service municipal à ce jour. Le GSIS a conclu avec la Ville de Genève un contrat de bail lui permettant de continuer à occuper et à exploiter, en qualité de locataire, les bâtiments constituant la caserne des Asters, qui demeurent une propriété privée de la Ville de Genève, gérée par la DPBA.

Le SIS est favorable à un accès de ses véhicules depuis la rue Hoffmann, permettant ainsi de libérer le tronçon entre le numéro 39 et le numéro 48 de la rue Schaub du trafic motorisé correspondant et d'y réduire les risques d'accident. Dès lors, il incombe à la Ville de Genève d'engager les travaux sur le bâtiment par l'intermédiaire de la DPBA. Actuellement, ces travaux ne sont pas jugés prioritaires au vu des enjeux de rénovation et de transformation énergétique des bâtiments de la Ville de Genève, raison pour laquelle la DPBA n'a pas engagé d'études détaillées.

Lorsque les principaux bâtiments devant être rénovés l'auront été, la DPBA déposera une demande de crédit d'études en vue d'engager les études détaillées pour créer une accessibilité depuis la rue Hoffmann.

Enfin et en ce qui concerne l'aménagement du square Schaub, celui-ci sera conduit par le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) dès lors que les travaux d'accès par la rue Hoffmann auront été réalisés.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Frédérique Perler